

PLAN D'ACTION AXÉ SUR LES RÉSULTATS

MISE EN OEUVRE DES RESPONSABILITÉS DE CBC/RADIO-CANADA EN MATIÈRE DE LANGUES OFFICIELLES 2010 à 2013

PRÉAMBULE

Même si la *Loi sur les langues officielles* ne s'applique pas à notre programmation, nous avons choisi d'intégrer des informations concernant nos émissions dans ce document par souci d'exhaustivité et dans le but d'expliquer le résultat de nos activités extérieures et de nos partenariats.

Renseignements généraux et période couverte

Institution fédérale : Site Web :	CBC/Radio-Canada www.cbc.radio-canada.ca
Ministre responsable :	L'honorable James Moore
Haut(s) fonctionnaire(s) responsable(s) de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO (ex.: sous-ministre adjoint, champion des langues officielles) :	Katya Laviolette, Vice-présidente, Personnes et culture
Mandat général de l'institution fédérale (4 à 5 lignes – Ce résumé du mandat sera publié dans le Rapport annuel sur les langues officielles déposé au Parlement) :	CBC/Radio-Canada est le radiodiffuseur public national et a comme mandat d'offrir une programmation de radio et de télévision de qualité typiquement canadienne. Elle doit refléter la réalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tout en répondant aux besoins particuliers des régions.
Coordonnateur national responsable de la mise en œuvre de l'article 41 : Titre exact : N° de téléphone : Courriel :	Diane Laflamme Chef de la planification - Services régionaux – Services français Téléphone : 514-597-4749 Courriel : diane.laflamme@radio-canada.ca

CBC / RADIO-CANADA

<p>Coordonnateurs régionaux (s'il y a lieu) : Titres exacts : N^{os} de téléphone : Courriels :</p>	<p style="text-align: center;">Radio- Canada</p> <p>Région Acadie Johanne Huard, Chef des communications Téléphone : (506) 853-6722 Courriel : Johanne.Huard@RADIO-CANADA.CA</p> <p>Région d'Ottawa-Gatineau Agathe Camiré Agente principale des communications Téléphone : (613) 288-6701 Courriel : Agathe.Camire@RADIO-CANADA.CA</p> <p>Région de l'Ontario Manon Côté Chef des communications Téléphone : (416) 205-3581 Courriel : Manon.Cote@CBC.CA</p> <p>Région du Manitoba Martine Bordeleau Chef des communications Téléphone : (204) 788-3699 Courriel : Martine.Bordeleau@RADIO-CANADA.CA</p> <p>Région de la Saskatchewan Françoise Sigur-Cloutier Chef régionale des communications Téléphone : (306) 347-9745 Courriel : Francoise.Sigur@RADIO-CANADA.CA</p> <p>Région de l'Alberta Lyne Rainville Chef des communications par interim Téléphone : (604) 662-6165 Courriel : LYNE.RAINVILLE@RADIO-CANADA.CA</p> <p>Région de la Colombie-Britannique et Yukon Lyne Rainville Chef des communications Téléphone : (604) 662-6165 Courriel : LYNE.RAINVILLE@RADIO-CANADA.CA</p> <p style="text-align: center;">CBC</p> <p>Région du Québec Nom : Pia Maria Marquard Titre : Directrice principale, Services anglais au Québec Téléphone : 514- 597-4424 Courriel : PIA.MARQUARD@RADIO-CANADA.CA</p>
Période couverte par le plan d'action :	2010 à 2013 : du 1 ^{er} avril 2010 au 31 mars 2013

Sommaire des principaux progrès prévus au cours de la période couverte par le plan d'action

Sensibilisation

- À tous les échelons de CBC/Radio-Canada, maintenir la cadence des activités de communication déployées ces dernières années auprès des cadres et des employés pour les sensibiliser à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM.
- À l'échelle de CBC/Radio-Canada, le portail iO! qui s'est taillé une place de choix dans le quotidien des employés demeurera l'outil par excellence de sensibilisation à l'interne concernant les activités dans les CLOSM ou au sujet de la dualité linguistique.
- Dans le cadre de l'assemblée publique annuelle organisée pour les Canadiens par CBC/Radio-Canada, les employés pourront prendre connaissance des questions et préoccupations de l'heure provenant du public dont les CLOSM.
- Les célébrations du 75^e anniversaire de CBC/Radio-Canada en 2011 offriront à l'interne de nombreuses occasions de rappeler et de souligner le caractère unique et essentiel du service public que nous offrons aux citoyens des communautés francophones et anglophones du pays.
- La participation de gestionnaires de premier niveau et le renforcement de la présence d'artisans d'émissions des réseaux aux réunions du Panel des régions (composé majoritairement de participants des CLOSM) améliorera leur sensibilisation à l'égard des CLOSM.

Consultations

- À l'échelle de CBC/Radio-Canada, les rencontres de la haute direction se poursuivront avec des citoyens et citoyennes des diverses régions du pays.
- Pour une deuxième fois en 2010, CBC/Radio-Canada invitera les Canadiens à une assemblée publique annuelle sur le site Web institutionnel.
- Aux services français, poursuivre les réunions du Panel des régions composé majoritairement de participants des CLOSM. Dès l'édition de mai 2010, inviter trois associations à y déléguer à titre de citoyen participant un représentant, à savoir la FCFA (Fédération des communautés francophones et acadienne), la FCCF (Fédération culturelle canadienne-française) et la FJCF (Fédération de la jeunesse canadienne-française).
- La direction de l'Ontario poursuivra ses rencontres régulières de consultation avec le groupe S.O.S. CBEF Windsor.
- Des échanges réguliers se font avec les représentants de la FCCF (Fédération culturelle canadienne-française) et ses organismes membres dans le cadre de l'entente multipartite pour les développement des arts et de la culture.
- Poursuivre les échanges plus réguliers avec les associations nationales des CLOSM de même que les rencontres formelles et les communications régulières avec un large éventail de représentants et organismes des CLOSM.
- Communautés multiculturelles : CBC organise depuis plusieurs années des rencontres avec la communauté multiculturelle anglophone de Montréal, favorisant ainsi des liens durables. Du côté de Radio-Canada, le Panel des communautés multiculturelles de Toronto poursuivra ses rencontres/échanges.
- Sans être des activités formelles de consultation, il est important de rappeler que tous les jours, dans le cadre de leur travail ou de leur vie personnelle, les gestionnaires et les employés de CBC/Radio-Canada vivant et oeuvrant en milieu linguistique minoritaire sont en contact avec leurs concitoyens et échangent avec eux sur le meilleur service public à offrir.

CBC / RADIO-CANADA

Communications

- De nouveau en 2010 CBC/Radio-Canada conviera les Canadiens à une assemblée publique diffusée sur le site Internet pour présenter ses activités et orientations stratégiques et répondre au public en direct, en ligne.
- En plus des moyens traditionnels de rejoindre le public, CBC/Radio-Canada continuera d'améliorer la communication et l'interactivité avec les organismes, les leaders et les citoyens des CLOSM en s'appuyant davantage sur les nouveaux médias
- À l'occasion du 75^e anniversaire de CBC/Radio-Canada en 2011, les Canadiens de partout au pays seront conviés sur toutes les plate-formes à célébrer le caractère unique du diffuseur public et d'autres activités de type communautaire se tiendront également partout au pays.

Coordination et liaison

- À l'échelle de la Société, poursuivre les activités de coordination et de liaison sur des enjeux communs avec d'autres institutions fédérales et gouvernementales. Cela se traduira entre autres par une participation accrue au Conseil du Réseau des champions des langues officielles.
- Dans le cadre de l'Entente multipartite avec la FCCF et ses organismes membres, Radio-Canada maintient son engagement à poursuivre les objectifs communs pour le développement des arts et de la culture au pays.
- Sur la base d'objectifs communs, CBC et Radio-Canada poursuivront leurs collaborations fructueuses avec les nombreux partenaires dans les CLOSM.

Financement et prestation de programmes

- Dans son plan stratégique pour les prochaines années CBC/Radio-Canada continuera d'être profondément ancrée dans les régions et une grande partie des efforts seront centrés sur la manière d'assurer une présence optimale dans les régions et d'y améliorer notre visibilité.
- Évoluant dans un secteur en profonde transformation, CBC/Radio-Canada est en mode d'adaptation continue. Dans ce contexte la gestion des programmes et la répartition des ressources s'établiront en fonction des priorités et du financement annuel disponible.
- Optimiser l'utilisation du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) dans les stations de télévision de Radio-Canada admissibles (dont 7 dans les CLOSM) et en faire annuellement la démonstration au CRTC pour assurer le maintien de ce fonds au-delà de 2011- 2012.

Reddition de comptes

- Plan d'action axé sur les résultats: CBC/Radio-Canada élabore un plan d'action axé sur les résultats qui décrit la mise en œuvre proposée de ses responsabilités en matière de langues officielles pour les activités et services qui ne touchent pas sa programmation.
- Rapport annuel des résultats: CBC/Radio-Canada rédige un bilan annuel de ses réalisations axé sur les résultats qui décrit clairement la mise en œuvre de ses responsabilités en matière de Langues officielles pour les activités et services qui ne touchent pas sa programmation.
- CBC/Radio-Canada remet aux instances gouvernementales un rapport annuel et au CRTC un rapport annuel sur ses conditions de licences. Ces rapports comportent ses actions en régions, incluant les régions en situation linguistique minoritaire.
- Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) créé par le CRTC : à compter de 2009-2010, CBC/Radio-Canada remet au CRTC un rapport annuel sur l'utilisation du FAPL pour chacune des stations de télévision admissibles (7 dans les CLOSM).

CBC / RADIO-CANADA

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

[Activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation, de communication, etc., menées à l'**interne** dans le but de sensibiliser les employés et/ou la haute direction de l'institution fédérale à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM; contrats de rendement des cadres supérieurs et programmes de reconnaissance; prise en compte du point de vue des CLOSM dans les recherches, les études et les enquêtes effectuées à l'interne.]

<p>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p>Extrants prévus <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
<p>À tous les échelons de CBC/Radio-Canada, maintenir la cadence des <u>activités de communication</u> déployées ces dernières années <u>auprès des cadres et des employés</u> pour les sensibiliser à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM</p>	<p>CBC-Radio-Canada (institutionnel)</p> <p>Utilisation du portail iO! pour publier régulièrement des informations sur les orientations de la Société, discours et présentations de la haute direction, sur les CLOSM, la dualité linguistique, les projets transculturels et la <i>Loi sur les Langues officielles</i></p> <p>Tenue d'une assemblée publique annuelle de CBC/Radio-Canada, en direct sur le site Web institutionnel, à laquelle sont conviés tous les Canadiens, y compris notre personnel</p> <p>Les célébrations du 75^e anniversaire de CBC/Radio-Canada en 2011 offriront à l'interne dès le 2 novembre 2010 de nombreuses occasions de rappeler et de souligner le caractère unique et essentiel du service public que nous offrons aux citoyens des communautés francophones et anglophones du pays.</p> <p>Poursuite du rythme des rencontres du président et des membres de la haute direction avec le personnel en région</p> <p>Mettez-nous au défi!/Challenge us! Comités de gestion conjoints CBC/Radio-Canada</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déclinaison sur une base régulière de l'information concernant les régions et les CLOSM à tous les échelons de CBC/Radio-Canada • Nombre et sujets des articles publiés sur iO!, notamment dans le cadre du 75^e anniversaire de CBC/Radio-Canada • La revue de presse "Aujourd'hui dans les médias" qui véhicule les réactions des médias et des communautés linguistiques minoritaires aux employés • Une note avisant les employés que le rapport de résultats sur nos responsabilités en matière de langues officielles est disponible sur le site institutionnel • Les rencontres et les thèmes abordés concernant les CLOSM • Visites et rencontres de la haute direction avec les employés dans les CLOSM • Artisans d'émissions ayant participé au Panel des régions • Participants aux réunions et groupes de travail de la FCCF 	<p>Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles et des CLOSM.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel mieux informé de l'orientation stratégique de CBC/Radio-Canada, des Services français et anglais et des

CBC / RADIO-CANADA

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

[Activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation, de communication, etc., menées à l'**interne** dans le but de sensibiliser les employés et/ou la haute direction de l'institution fédérale à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM; contrats de rendement des cadres supérieurs et programmes de reconnaissance; prise en compte du point de vue des CLOSM dans les recherches, les études et les enquêtes effectuées à l'interne.]

<p>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p>Extrants prévus <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
	<p>Radio-Canada (services français)</p> <p>Maintien par le vice-président principal de conférences téléphoniques régulières avec les cadres des services français et des réunions du Conseil de direction des services français</p> <p>Participation de gestionnaires de premier niveau et renforcement de la présence d'artisans d'émissions aux réunions du Panel des régions</p> <p>Poursuite de la participation active de gestionnaires aux réunions et groupes de travail thématiques de la FCCF</p>		<p>activités de CBC/Radio-Canada dans les CLOSM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaires et employés plus sensibles à la dualité linguistique, aux réalités des régions, des CLOSM et des langues officielles • Meilleure compréhension et plus grande appropriation des enjeux par les gestionnaires et les employés

CBC / RADIO-CANADA

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

[Activités (ex. comités, discussions, réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (ex. tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales; consultations des CLOSM par les bureaux régionaux pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins]

<p>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p>Extrants prévus <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
<p>Poursuivre la <u>stratégie de consultation et de soutien du service public</u> auprès des CLOSM</p>	<p>CBC-Radio-Canada (institutionnel)</p> <p>Rencontres de la haute direction de CBC/Radio-Canada avec des citoyens et citoyennes des diverses régions du pays</p> <p>Inviter les Canadiens à une assemblée publique annuelle sur le site Web institutionnel.</p> <p>Tous les jours, dans le cadre de leur travail ou de leur vie personnelle, les gestionnaires et les employés de CBC/Radio-Canada vivant et oeuvrant en milieu linguistique minoritaire sont en contact avec leurs concitoyens et échangent avec eux sur le meilleur service public à offrir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche et entrevues avec des invités aux émissions • Sorties d'émissions • Commentaires, appels, courriels d'auditeurs, téléspectateurs et internautes • Partenariats • Activités de représentation • Vie personnelle et en société où chaque employé est le représentant du diffuseur public 	<p>Liste des rencontres du président-directeur général Hubert T. Lacroix avec des citoyens des CLOSM</p> <p>Liste des rencontres des directions régionales des services français et anglais avec les CLOSM</p> <p>Tenue de l'assemblée publique annuelle et échange d'information qui en découlent concernant les CLOSM</p> <p>Liste des partenariats dans les CLOSM</p> <p>À tous les échelons, au quotidien, à l'intérieur du cadre financier, prise en compte de ces avis lors du processus décisionnel (gestion des ressources et des programmes)</p>	<p>Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès direct et échange entre les membres des communautés et la haute direction de CBC/Radio-Canada • Accès direct et échange entre les citoyens des CLOSM et le personnel de CBC/Radio-Canada oeuvrant dans les CLOSM

CBC / RADIO-CANADA

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

[Activités (ex. comités, discussions, réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (ex. tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales; consultations des CLOSM par les bureaux régionaux pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins]

<p>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p>Extrants prévus <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
	<p>Radio-Canada (services français)</p> <p>Poursuivre le Panel des régions et dès le printemps 2010 inviter trois associations nationales de la francophonie canadienne à y déléguer un représentant à titre de citoyen participant .</p> <p>Occasions d'échanges fréquentes dans le cadre de l'entente multipartite sur le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne avec la FCCF (Fédération culturelle canadienne-française) et ses organismes membres :</p> <p>APFC : Alliance des producteurs francophones du Canada FRIC : Front des réalisateurs indépendants du Canada RNGC : Réseau national des galas de la chanson RECF : Regroupement des éditeurs canadiens-français ANIM : Alliance nationale de l'industrie musicale ATFC : Association des théâtres francophones du Canada AGAF : Association des groupes en arts visuels francophones</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Invitation et participation de trois associations nationales à la réunion du Panel des régions : la FCFA (Fédération des communautés francophones et acadienne), la FCCF (Fédération culturelle canadienne-française) et la FJCF (Fédération de la jeunesse canadienne-française) • Sujets abordés lors du Panel en lien avec le service aux CLOSM • Améliorations apportées au service aux CLOSM • Liste des rencontres de la direction des services français dans le cadre de l'entente multipartite avec la FCCF et ses organismes membres • Participation active de gestionnaires de haut niveau aux groupes de travail thématiques de la FCCF • Communications régulières de la direction avec les représentants de l'APFC et des directions programme avec les producteurs indépendants 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure compréhension des attentes et des enjeux spécifiques des CLOSM • Équipe de gestion plus sensibilisée aux enjeux régionaux et des CLOSM • Meilleure compréhension du processus décisionnel, de la programmation en région et au réseau et des enjeux de CBC/Radio-Canada • Communication continue • Climat de confiance mutuelle • Atteinte de résultats sur des objectifs communs • Reflet des réalités

CBC / RADIO-CANADA

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

[Activités (ex. comités, discussions, réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (ex. tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales; consultations des CLOSM par les bureaux régionaux pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins]

<p><u>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</u> <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p><u>Extrants prévus</u> <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p><u>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé</u> <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
	<p>Poursuivre les échanges plus réguliers avec les associations nationales des CLOSM</p> <p>Rencontres formelles et entretien de communications régulières avec un large éventail de représentants et organismes des CLOSM</p> <p>Rencontres régulières de consultation de la direction de l'Ontario avec le groupe S.O.S. CBEF Windsor</p> <p>Panel des communautés multiculturelles de Toronto</p>	<p>Liste des rencontres de la direction des services français avec les associations nationales des CLOSM</p> <p>Liste des rencontres de la direction des services français avec les associations et les citoyens des CLOSM</p>	<p>et préoccupations des communautés à nos antennes</p>
	<p>Quatre sondages BBM, sondages mensuels Webtrends</p> <p>Dans les CLOSM où les données d'auditoire BBM ne sont pas fiables, continuer à mener des études ou des sondages spéciaux pour mieux connaître les besoins et habitudes de fréquentation des médias (conditionnel à la priorité déterminée par les services français pour le financement d'une étude par année)</p>	<p>Résultats des sondages et études, leur analyse et les actions entreprises pour mieux desservir les CLOSM.</p>	

CBC / RADIO-CANADA

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

[Activités (ex. comités, discussions, réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (ex. tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales; consultations des CLOSM par les bureaux régionaux pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins]

<p><u>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</u> <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p><u>Extrants prévus</u> <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p><u>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé</u> <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
	<p>CBC (Services anglais)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'organiser la diffusion d'émissions de CBC Radio en direct, afin d'assurer une rétroaction et un apport directs des auditeurs réguliers et nouveaux. • Toutes les émissions continueront activement de solliciter et de recevoir des commentaires des auditeurs au moyen de lignes de rétroaction, de messageries textes, de Twitter et de Facebook. 3-4 rencontres d'information sont prévues pour 2010-2011 (thèmes variés) 	<p>Maintien du dialogue entre CBC et les groupes communautaires afin de recueillir des suggestions de sujets de reportages, de thèmes d'émission, d'invités spéciaux et de projets de collaboration.</p>	

CBC / RADIO-CANADA

C. COMMUNICATIONS (Transmission d'information aux CLOSM)

[Activités de communications **externes** visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'institution fédérale et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Web de l'institution fédérale pour communiquer avec les CLOSM]

<p>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</p> <p><i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p>Extrants prévus</p> <p><i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé</p> <p><i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
<p>CBC/Radio-Canada continuera <u>d'améliorer la communication et l'interactivité</u> avec les organismes, les leaders et les citoyens des CLOSM en s'appuyant davantage sur les nouveaux médias</p>	<p>CBC-Radio-Canada (institutionnel)</p> <p>Inviter les Canadiens à une assemblée publique annuelle sur le site Web institutionnel.</p> <p>Amélioration de la section « Langues officielles » sur le site internet CBC/Radio-Canada</p> <p>Proposer au moins un article par année pour le bulletin 41-42</p> <p>À l'occasion du 75^e anniversaire de CBC/Radio-Canada en 2011, les Canadiens de partout au pays seront conviés sur toutes les plate-formes à célébrer le caractère unique du diffuseur public et d'autres activités de type communautaire se tiendront également partout au pays.</p>	<p>Tenue de l'assemblée publique annuelle et échanges d'information qui en découlent concernant les CLOSM</p> <p>Informations concernant les communautés linguistiques minoritaires disponibles à l'adresse http://cbc.radio-canada.ca/documents/langues/concerns.shtml</p> <p>Articles proposés sur des initiatives structurantes ou des bonnes pratiques pour l'épanouissement des CLOSM</p> <p>Promotion, communications et activités relativement aux célébrations du 75^e anniversaire de CBC/Radio-Canada – dès le 2 novembre 2010 un an avant la date anniversaire</p>	<p>La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et services de l'institution fédérale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Leaders, organismes et citoyens mieux informés des services et enjeux de CBC/Radio-Canada dans les CLOSM • Qualité, quantité, fréquence et interactivité

CBC / RADIO-CANADA

C. COMMUNICATIONS (Transmission d'information aux CLOSM)

[Activités de communications **externes** visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'institution fédérale et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Web de l'institution fédérale pour communiquer avec les CLOSM]

<p>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p>Extrants prévus <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
	<p>CBC/Radio-Canada</p> <p>En plus des outils de communications traditionnels, nos services de communications utilisent de plus en plus les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter pour communiquer et échanger sur les services et la programmation de CBC et de Radio-Canada.</p> <p>Maintien des partenariats dans les CLOSM sur la base d'objectifs communs</p>	<p>Fréquentation des pages créées par CBC/Radio-Canada sur le Web 2.0</p> <p>Renouvellement et intéressement du public, particulièrement les jeunes vivant en situation linguistique minoritaire</p> <p>Partenariats : autres lieux privilégiés pour les communications</p>	<p>accrues des communications entre CBC/Radio-Canada et les citoyens canadiens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance et compréhension de la programmation en région et au réseau sur l'ensemble des plateformes : radio, télé et Web.

CBC / RADIO-CANADA

C. COMMUNICATIONS (Transmission d'information aux CLOSM)

[Activités de communications **externes** visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'institution fédérale et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Web de l'institution fédérale pour communiquer avec les CLOSM]

<p>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</p> <p><i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p>Extrants prévus</p> <p><i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé</p> <p><i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
	<p>Radio-Canada (services français)</p> <p>Bulletin d'information sur Radio-Canada, "La Molécule", envoyé par la poste à 2500 organismes/leaders de la francophonie canadienne et développement d'une page web "À propos de Radio-Canada" destinée au grand public.</p> <p>Utiliser la force du groupe Radio-Canada (radio-télévision-Internet) pour faire la <u>promotion de nos programmes</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sujets traités dans "La Molécule" concernant les CLOSM • Développement d'une page web interactive "À propos de Radio-Canada" • Placements publicitaires dans les journaux régionaux • Promotion croisée de nos programmations à la radio, à la télévision et sur Internet • Envoi de communiqués de presse dans les médias régionaux lors de la rentrée et de façon ponctuelle selon les initiatives de Radio-Canada • Promotion des sites Internet régionaux de Radio-Canada (7 dans les CLOSM) • Kiosques de promotion, distribution de matériel promotionnel lors d'événements publics, partenariats... 	
	<p>Communications régulières et plus détaillées de nos activités aux membres du Panel des régions, incluant maintenant les représentants des associations nationales de la francophonie canadienne (FCFA, FCCF, FJCF)</p>	<p>Distribution du rapport trimestriel des faits saillants détaillés des activités des services régionaux de Radio-Canada aux participants du Panel des régions</p>	

D. COORDINATION ET LIAISON

(N'inclut pas le financement – Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

[Activités de coordination (recherches, études, réunions, etc.) menées par l'institution fédérale elle-même avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernements; participation à des activités organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres ordres de gouvernements, etc.; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc., à divers forums gouvernementaux]

<p>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p>Extrants prévus <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
<p>À l'échelle de la Société, poursuivre les activités de coordination et de liaison sur des enjeux communs avec d'autres institutions fédérales et gouvernementales</p> <p>Aux services français, sur la base d'enjeux communs, poursuivre la mise en œuvre de l'entente multipartite sur les arts et la culture avec la FCCF et ses organismes membres*</p> <p>*Organismes membres de la FCCF : APFC : Alliance des producteurs francophones du Canada FRIC : Front des réalisateurs indépendants du Canada RNGC : Réseau national des galas de la chanson RECF : Regroupement des éditeurs canadiens-français ANIM : Alliance nationale de l'industrie</p>	<p>Participation active et assidue aux différentes tables de concertation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil du Réseau des champions des langues officielles • Comité consultatif des Sociétés d'état sur les langues officielles (CCSÉLO) • Rencontres interministérielles des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO • Rencontres interministérielles régionales <p>Maintenir des liens étroits et des rencontres régulières entre la direction des services régionaux et les représentants de la FCCF</p> <p>Participation active de gestionnaires aux différents forums de concertation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité des signataires de l'entente • Rencontres bilatérales avec la FCCF • Réunion des groupes de travail thématiques (arts médiatiques, édition, chanson-musique et autres s'il y a lieu) 	<p>Participation accrue de la championne et de la co-championne aux activités du Conseil du Réseau des champions des langues officielles</p> <p>Lorsque possible ou interpellé par l'ordre du jour, outre les coordonnatrices régionales, participation des directeurs ou chefs de stations régionales aux rencontres interministérielles régionales</p> <p>Liste des rencontres et participants radio-canadiens</p> <p>Post-mortem et évaluation des partenariats et des projets</p> <p>Rapport d'activités et bilan des actions de Radio-Canada lors des groupes de travail thématiques</p> <p>Bilan annuel dans le rapport des résultats de l'article 41 de la LLO des initiatives structurantes répondant aux enjeux communs identifiés dans l'entente</p>	<p>Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.</p>

CBC / RADIO-CANADA

D. COORDINATION ET LIAISON

(N'inclut pas le financement – Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

[Activités de coordination (recherches, études, réunions, etc.) menées par l'institution fédérale elle-même avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernements; participation à des activités organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres ordres de gouvernements, etc.; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc., à divers forums gouvernementaux]

<p>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p>Extrants prévus <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
<p>musicale ATFC : Association des théâtres francophones du Canada AGAF : Association des groupes en arts visuels francophones</p>			
	<p>Radio-Canada poursuivra ses fructueuses collaborations avec la FCCF et ses organismes membres</p> <p>Maintenir des rencontres et des communications régulières avec les représentants de l'APFC</p> <p>Dans chacune des régions, maintenir des liens étroits avec les producteurs indépendants et poursuivre le développement de projets significatifs pour la communauté et l'ancrage régional de Radio-Canada</p>	<p>Partenariats culturels dans les CLOSM</p> <p>Quantité et qualité des projets réalisés grâce à ces collaborations à l'échelle nationale et dans les diverses communautés des CLOSM</p> <p>Retombés et effets structurants de ces collaborations pour l'épanouissement culturel et le développement des CLOSM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transformation de la relation d'affaires et davantage de collaborations avec les producteurs indépendants régionaux grâce au FAPL (Fonds pour l'amélioration de la programmation locale) créé par le CRTC • Émergence d'une relève et expertise accrue en production télévision (Ex : <i>Belle-Baie, Pour un soir seulement, Ouest qu'on parle français...</i>) 	

CBC / RADIO-CANADA

D. COORDINATION ET LIAISON

(N'inclut pas le financement – Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

[Activités de coordination (recherches, études, réunions, etc.) menées par l'institution fédérale elle-même avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernements; participation à des activités organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres ordres de gouvernements, etc.; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc., à divers forums gouvernementaux]

<p>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p>Extrants prévus <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
	<p>Prix des lecteurs Radio-Canada avec le RECF</p>	<p>Rayonnement national du Prix des lecteurs Radio-Canada et ses retombées pour les auteurs et le milieu de l'édition des CLOSM</p>	
	<p>Divers projets en musique avec l'ANIM</p>	<p>Visibilité nationale accrue dans le secteur de la musique et partenariats culturels bonifiés grâce entre autres à la régionalisation d'Espace musique effective le 6 septembre 2010</p>	
	<p>Sur la base d'intérêts communs, poursuivre les collaborations avec les institutions fédérales à vocation culturelle: l'ONF, le CNA, le CAC</p>	<p>Projets communs et retombées pour les artistes et les secteurs culturels des CLOSM Développement du talent et de la relève dans les CLOSM</p>	
<p>CBC (services anglais)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les partenariats avec des organismes communautaires pour créer des événements publics et de programmation sur des questions d'importance pour la communauté anglophone. • Le Service des partenariats de CBC continuera de rechercher et de nouer des contacts avec des organisations communautaires concernant toute la gamme des priorités régionales. On continuera également de recruter des partenaires externes dans le cadre d'activités à l'appui de grandes 		

CBC / RADIO-CANADA

D. COORDINATION ET LIAISON

(N'inclut pas le financement – Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

[Activités de coordination (recherches, études, réunions, etc.) menées par l'institution fédérale elle-même avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernements; participation à des activités organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres ordres de gouvernements, etc.; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc., à divers forums gouvernementaux]

<p>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p>Extrants prévus <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
	<p>émissions (p. ex., partenaires pour <i>Montreal Matters</i>) et d'activités communautaires hors programmation (<i>School Needs</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Service des partenariats de CBC continuera de travailler afin de nouer des relations à long terme avec des organismes communautaires sans but lucratif, tant nouveaux que recommandés par des employés de CBC, afin de faire le travail préparatoire pour de futures émissions, des activités de relations extérieures et des activités de communications. • Le Service des partenariats continuera d'aider à développer une expertise en actualités multiculturelles afin de mieux refléter la société dans nos émissions en consultant des experts et des personnes issus de la diversité. • CBC Radio poursuivra ses activités de relations extérieures en participant à la saison estivale des prix littéraires de la Quebec Writers' Federation, au Festival littéraire international de Montréal Metropolis bleu, au festival Les Voix d'Amérique, etc. • CBC Montréal continuera de promouvoir les relations entre la communauté de la production locale et les programmeurs du réseau, et nous participerons à des événements du secteur, comme des séances de proposition de projets, des discussions en groupe, des initiatives de réseautage et des festivals du film. 		

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

[Mise en œuvre des programmes et prestation des services de l'institution fédérale; financement, seule ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales, de projets des CLOSM; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et services de l'institution fédérale]

<p><u>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</u> <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p><u>Extrants prévus</u> <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p><u>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé</u> <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
<p>PRESTATION DE PROGRAMMES</p> <p>Concernant la stratégie quinquennale que CBC/Radio-Canada est à mettre au point, voici deux extraits d'une communication que le président-directeur général Hubert T. Lacroix adressait aux employés sur iO! le 25 juin 2010 :</p> <p><i>"Étant donné que la transformation que vit notre secteur ne montre aucun signe de ralentissement, les années à venir seront des années d'adaptation continue..."</i></p> <p><i>Dans son plan stratégique pour les prochaines années CBC/Radio-Canada continuera d'être profondément ancrée dans les régions et une grande partie de nos efforts seront centrés sur la manière d'assurer une présence optimale dans les régions et d'y améliorer notre visibilité. ..."</i></p>	<p>Gestion des programmes et répartition des ressources en fonction des priorités établies et du financement annuel disponible</p>		<p>Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.</p>

CBC / RADIO-CANADA

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

[Mise en œuvre des programmes et prestation des services de l'institution fédérale; financement, seule ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales, de projets des CLOSM; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et services de l'institution fédérale]

<p>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p>Extrants prévus <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
<p style="text-align: center;">FINANCEMENT</p> <p><u>Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL)</u> créé par le CRTC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser dans les 12 stations de télévision de Radio-Canada au pays (dont 7 opèrent dans les CLOSM) l'utilisation du FAPL • Par une démonstration annuelle de l'utilisation optimale du FAPL, défendre auprès du CRTC son maintien au-delà de 2011-2012. 	<p>Développement et initiatives FAPL dans les CLOSM</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve/Labrador) 2. Ottawa 3. Ontario 4. Manitoba 5. Saskatchewan 6. Alberta 7. Colombie-Britannique/Yukon 	<p>Rapport annuel d'utilisation du FAPL remis par chacune des stations au CRTC. Le premier rapport couvrant la période du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010 est dû au CRTC le 30 novembre 2010.</p>	
<p>AUTRES DÉFIS FINANCIERS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les redevances liées à la valeur de notre signal • Les critères que privilégiera le nouveau Fonds des médias • La nécessité d'un financement pluriannuel 	<p>Les dirigeants de CBC/Radio-Canada continueront à faire des représentations auprès des instances concernées</p>		

CBC / RADIO-CANADA

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

[Mise en œuvre des programmes et prestation des services de l'institution fédérale; financement, seule ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales, de projets des CLOSM; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et services de l'institution fédérale]

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i>	Extrants prévus <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i>	Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i>	Résultat visé
DISTRIBUTION	Les dirigeants de CBC/Radio-Canada continueront à faire des représentations auprès des diverses instances pour que soit distribué par satellite partout au pays le signal régional de la télévision publique de Radio-Canada		
CRTC Renouvellement prochain de toutes les licences radio et télévision de CBC/Radio-Canada	Dans ce contexte CBC/Radio-Canada prendra acte du rapport que le CRTC remettait au gouvernement le 30 mars 2009 sur les services de radiodiffusion dans les communautés francophones et anglophones minoritaires au Canada	Audience pour le renouvellement des licences de CBC/Radio-Canada prévue à la fin de l'automne 2011	
AUTRES ENJEUX CBC/Radio-Canada est préoccupée et se penche sur plusieurs autres enjeux qui ont une influence sur la prestation de programmes : infrastructures de diffusion, passage au numérique, disponibilité d'Internet haute vitesse...			

F. REDDITION DE COMPTES

[Activités par lesquelles l'institution fédérale intègre son travail de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (ex.: rapport sur les plans et priorités, rapport ministériel sur le rendement, plan d'affaires ministériel, rapport de résultats de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, etc.); évaluations et vérifications internes des programmes et des services; examen régulier des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs de l'institution fédérale pour assurer la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO]

<p>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p>Extrants prévus <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
<p><u>Plan d'action</u> : CBC/Radio-Canada élabore un plan d'action axé sur les résultats qui décrit la mise en œuvre proposée de ses responsabilités en matière de langues officielles pour les activités et services qui ne touchent pas sa programmation</p>	<p>Suivi continu en cours d'année et bilan annuel de la mise en œuvre du Plan d'action</p>	<p>Un compte rendu du progrès de la mise en œuvre du Plan d'action est fait à chacune des rencontres du Panel des régions</p> <p>Le rapport trimestriel (pour fins internes) des faits saillants des activités des services régionaux est distribué aux participants du Panel des régions</p>	<p>Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.</p>

CBC / RADIO-CANADA

F. REDDITION DE COMPTES

[Activités par lesquelles l'institution fédérale intègre son travail de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (ex.: rapport sur les plans et priorités, rapport ministériel sur le rendement, plan d'affaires ministériel, rapport de résultats de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, etc.); évaluations et vérifications internes des programmes et des services; examen régulier des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs de l'institution fédérale pour assurer la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO]

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé <i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i>	Extrants prévus <i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i>	Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé <i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i>	Résultat visé
<u>Rapport annuel des résultats</u> : CBC/Radio-Canada rédige un bilan annuel de ses réalisations axé sur les résultats qui décrit clairement la mise en œuvre de ses responsabilités en matière de Langues officielles pour les activités et services qui ne touchent pas sa programmation	Rapport annuel des résultats – Mise en œuvre des responsabilités de CBC/Radio-Canada en matière de Langues officielles Ce rapport annuel des résultats comprend pour Radio-Canada un rapport annuel de mise en œuvre de l'entente multipartite avec la FCCF en fonction des enjeux communs identifiés		
<u>CBC/Radio-Canada remet aux instances gouvernementales un rapport annuel et au CRTC un rapport annuel sur ses conditions de licences.</u> Ces rapports comportent ses actions en régions, incluant les régions en situation linguistique minoritaire.	Rapport annuel Rapport annuel au CRTC	Respect des conditions de licence détenues par CBC/Radio-Canada	
<u>Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) créé par le CRTC</u> : à compter de 2009-2010, CBC/Radio-Canada remet au CRTC un rapport annuel sur l'utilisation du FAPL	Pour les années applicables, rapport annuel d'utilisation du FAPL remis au CRTC le 30 novembre par chacune des stations de télévision au CRTC (7 dans les CLOSM)	Pour les années applicables, optimisation de l'utilisation du FAPL en fonction des critères de succès convenus	

CBC / RADIO-CANADA

F. REDDITION DE COMPTES

[Activités par lesquelles l'institution fédérale intègre son travail de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (ex.: rapport sur les plans et priorités, rapport ministériel sur le rendement, plan d'affaires ministériel, rapport de résultats de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, etc.); évaluations et vérifications internes des programmes et des services; examen régulier des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs de l'institution fédérale pour assurer la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO]

<p>Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé</p> <p><i>Quelles activités seront réalisées au cours de la période couverte? Qu'est-ce qui sera fait?</i></p>	<p>Extrants prévus</p> <p><i>Quels produits ou services découleront des activités réalisées au cours de la période couverte?</i></p>	<p>Indicateurs de mesure des progrès en vue de l'atteinte du résultat visé</p> <p><i>Sur quelle information vous baserez-vous pour démontrer des progrès vers l'atteinte du résultat ci-dessus? Comment pourrez-vous démontrer et mesurer ce changement?</i></p>	<p>Résultat visé</p>
<p><u>Évaluations et vérifications</u> : Des évaluations et des vérifications internes des programmes et services de CBC/Radio-Canada sont effectuées régulièrement et tiennent compte de leur contribution au développement et à l'épanouissement des CLOSM</p>	<p>Évaluation des émissions en fonction des mandats et Gestion de rendement et de perfectionnement du personnel</p>		

CBC / RADIO-CANADA

Liste de distribution

- Greffier du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes
- Greffier du Comité permanent des langues officielles du Sénat
- Commissaire aux langues officielles
- Organismes communautaires (organismes des CLOSM et autres publics intéressés)
 - FCFA
 - FCCF
 - FJCF
 - Membres du Panel des régions
 - Organismes et partenaires provinciaux via notre réseau de coordonnateurs régionaux

Le plan d'action axé sur les résultats est publié sur le site Internet de CBC / Radio-Canada à l'adresse suivante:

<http://cbc.radio-canada.ca/documents/langues/index.shtml>